

Explication de vote CFE-CGC Métiers de l'Emploi « Orientations stratégiques pour l'année 2017 »

Monsieur le Directeur Général,

A l'occasion de ce CCE extraordinaire, vous nous demandez de nous prononcer sur le document « Orientations stratégiques pour l'année 2017 ».

Même si nous avons été sensibles au fait que dans ce document la DG ne sombre pas dans la « stratégie de la mouette », il n'en demeure pas moins que l'exercice se répète pour la 3^{ème} année de suite. Nous avons le regret une fois de plus, mais peut-être encore plus aujourd'hui, de constater que nous n'avons aucun bilan concernant les orientations 2016. Pourtant, lors des débats du CCE du 1^{er} septembre 2015, vous vous étiez engagé à fournir, pour les orientations 2017, un bilan à date de l'exercice n-1.

A la lecture des orientations stratégiques 2017, pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, **ce n'est pas simplement une « consolidation des résultats »** comme vous nous le présentez en introduction du document, **mais bien une poursuite de la transformation de Pôle Emploi** avec de nombreuses évolutions encore à venir.

Plusieurs points attirent notre attention :

- Un **décalage**, une fois de plus, **entre le calendrier** (en annexe 2) **et l'avancée de certains travaux en région**,
- Un **optimisme un peu trop prononcé**, car **tous les résultats du baromètre social ne conduisent pas si clairement à une progression de la performance sociale**, certains même posent la question de l'adhésion à la stratégie de l'établissement et d'autre la question du rythme des changements engagés. Idem pour la RSO qui ne peut pas se résumer qu'aux achats et à l'empreinte carbone.
- **La poursuite du « virage numérique », sans évaluation du niveau d'appropriation et de mise en œuvre par les agents, et par conséquent sans accompagnement de ceux qui iraient « moins vite » sur ce thème.** Nombre d'entre eux se retrouvent en difficulté ce qui les isole dans leurs pratiques professionnelles. Sur ce thème en particulier, en CCE et en CPNF, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** n'a eu de cesse de vous alerter.
- **Une attente de plus en plus forte vis-à-vis des managers pour développer les compétences de leurs agents à moyen constant**, sans possibilités supplémentaires pour valoriser les efforts et les nouvelles compétences développées par les agents. **La reconnaissance de l'effort par le discours c'est bien mais cela ne peut suffire !**

Nous sommes, bien dans la poursuite de la mise en œuvre de la convention tripartite 2018 et pôle emploi 2020 qui nous a toujours semblé aller dans le bon sens et dans la cohérence des principes directeurs de l'OSSPP.

Pour autant, nous regrettons que les remarques de la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, qui concernent principalement l'accompagnement humain des projets et des changements mis en œuvre, ne soient pas pris plus au sérieux que cela.

Cette sensation de nous retrouver une fois de plus face à un dossier déjà bouclé et pour lequel les remarques et critiques, si constructives soient-elles, ne peuvent pas être prises en compte, amène la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** à s'abstenir.